

DENIS DUCHESNE

E. S. C. P.  
EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

-----  
ADRESSE PROFESSIONNELLE :  
85, RUE LA FAYETTE - 75009 PARIS

TÉL. 01 42 81 58 41

FAX  
01 42 81 92 84

ASSOCIATION CULTUELLE  
DE L'ÉGLISE REFORMÉE DE VERSAILLES  
Association déclarée régie par les lois des 1er juillet 1901  
et 9 décembre 1905  
-----  
Siège social : 8, rue de la Porte de Buc – 78000 VERSAILLES

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

-----

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil presbytéral. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

D

## **2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L225-235 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

## **3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 17 mars 2008



Denis DUCHESNE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

EGLISE REFORMEE DE FRANCE

**ASSOCIATION CULTUELLE DE L'EGLISE REFORMEE DE VERSAILLES**

**COMPTES ANNUELS  
AU 31 DECEMBRE 2007**

\*\*\*\*\*

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2007**

**COMPTE DE RESULTAT DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007**

**ANNEXE**

**BILAN 2007**

ACTIF	EXERCICE 2007		EXERCICE 2006	
	Brut	Cumul Amort. et prov	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Concessions et droits similaires Logiciels			99000	104 500
2150000020 Orgue du temple 9 jeux	110 000	-11000		
2150000025 Piano électronique	2760	-690	2070	
2160000030 Travaux nouveau secrétariat	1951.85	-488.50	1463	
2160000040 Mobilier dont mat. bureau & bureautique	1243.70	-518.21	725	
2170000040 Voiture pastorale	4 000	-3401.36	599	1 196
2180000010 Autres immobilisations corporelles	13689.58	-2444.57	11245	18 720
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
275 Dépôts et Cautionnements versés	1780		1780	4 010
<b>TOTAL I</b>	<b>135 425</b>	<b>-18 543</b>	<b>116 882</b>	<b>128 426</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES CREANCES</b>				
Créances sur Régions				
Autres créances	3 000		3 000	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT + intérêts</b>				
	1 511 837		1 511 837	1 504 607
<b>DISPONIBILITES : banques et CCP, caisse</b>				
	95 015		95 015	73 138
<b>TOTAL II</b>	<b>1 609 852</b>		<b>1 609 852</b>	<b>1 577 745</b>
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>				
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b> (entretiens divers, téléphone, loyers etc...)				
<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>1 745 277</b>	<b>-18 543</b>	<b>1 726 734</b>	<b>1 706 171</b>

**Rappel: Comptabilité d'engagement depuis 2006**



**BILAN 2007**

<b>PASSIF</b>	<b>EXERCICE 2007</b>	<b>EXERCICE 2006</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>FONDS STATUTAIRE</b>		
Patrimoine intégré	879 316	879 316
	879 316	879 316
<b>RESERVES :</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		236 397
Autres réserves	823 480	587 084
<b>REPORT A NOUVEAU</b>		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Déficit)</b>	-59 158	
<b>TOTAL I</b>	<b>1 643 638</b>	<b>1 702 797</b>
<b>PROVISION RISQUE CHARGE</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>		
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>		
<b>TOTAL II</b>		<b>0</b>
<b>DETTES</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit		
Emprunts et dettes divers		
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDE EN COURS</b>		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (408)	2 392	2 392
Dettes fiscales et sociales		
. Reunica (4373)	576	858
. Autres (447133)		
Dettes Régions (4510000002)	129	
<b>DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES</b>		
<b>AUTRES DETTES (4686)</b>		
Don à ER de St Quentin en Y. pour construction nouveau Centre Paroissial	80 000	125
<b>TOTAL III</b>	<b>63 097</b>	<b>3 375</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		
<b>TOTAL IV</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>1 726 735</b>	<b>1 706 171</b>

**Rappel: Comptabilité d'engagement depuis 2006**



**COMPTE DE RESULTAT 2007**

COMPTES DE RESULTAT	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Dons réguliers (7011, 7012, 70131, 70132, 70151, 70152) Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges (A. N. Ministre 791114)	195 314	205 141
<b>AUTRES PRODUITS</b>	1 191	1 206
Loyers, mises à disposition		
Subventions ERF (741114)	19 537	21 270
Divers produits de gestion, activités lucratives (7016, 701901, 701902, 701908, 701913, 701922, 7424, 758)	10 077	10 164
<b>TOTAL I</b>	<b>226 121</b>	<b>237 781</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres charges externes (électricité, loyers, assurances, (tout 60..., 61..., 62....) frais de déplacement, d'affranchissements, de téléphone, etc..)	51 284	59 906
Impôts, taxes et versements assimilés (tout 63...)	3 324	6 656
Rémunération du personnel (tout 64...)	28 230	28 691
Charges sociales	<b>82 838</b>	<b>95 253</b>
S/TOTAL		
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
. Sur créances : dotations pour dépréciations	9 425	11 723
. Sur immobilisations : dotations aux amortissements (6811)		
. Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges (65... sauf 656 & 65711)	1 582	13 603
Contributions versées à l'ERF (65711)	156 000	156 000
Mission Populaire Evangélique de France (6561000001, 6562000001)	6 500	6 500
<b>TOTAL II</b>	<b>256 345</b>	<b>283 079</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-30 224</b>	<b>-45 298</b>

**Rappel: Comptabilité d'engagement depuis 2006**

**COMPTE DE RESULTAT 2007**

COMPTES DE RESULTAT	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (tout 76)	50 893	21 309
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciation et transferts de charges		
Produits nets sur cess. De valeurs mob. De placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>50 893</b>	<b>21 309</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilés (668)	128	1 037
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Charges nettes sur cess. de valeurs mob. de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>128</b>	<b>1 037</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>50 765</b>	<b>20 272</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>20 541</b>	<b>- 25 026</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion (dons nominatifs, legs, subventions,....)		1 375 000
Sur opérations en capital		
Reprise sur provision, dépréciation et transfert de charges		
Sur cession d'actifs et Recettes exceptionnelles diverses (7758, 7788)	500	
<b>TOTAL V</b>	<b>500</b>	<b>1 375 000</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion (678)	80 199	
Sur opérations en capital		
Dotation aux dépréciations et provisions		762 891
<b>TOTAL VI</b>	<b>80 199</b>	<b>762 891</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>-79 699</b>	<b>612 109</b>
<b>IMPOTS SUR LES SOCIETES (VII)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>277 514</b>	<b>1 634 090</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)</b>	<b>336 672</b>	<b>1 047 006</b>
<b>RESULTAT (Déficit)</b>	<b>-59 158</b>	<b>587 084</b>

**Rappel: Comptabilité d'engagement depuis 2006**

# ANNEXE

2007

INFORMATIONS	Fournies	Non fournies
<b>FAITS CARACTERISTIQUES</b>		
<b>1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</b>	OUI	
<b>2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	OUI	
<b>3 NOTES SUR LE BILAN :</b>		
3.1 <i>Immobilisations et amortissements</i>	OUI	
3.2 <i>Provisions</i>		NON
3.3 <i>Eléments fongibles de l'actif circulant</i>	OUI	
3.4 <i>Comptes de régularisation</i>		NON
3.5 <i>Créances et dettes</i>	OUI	
3.6 <i>Charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance</i>	OUI	
3.7 <i>Variation des fonds associatifs et des réserves</i>	OUI	
3.8 <i>Valorisation des contributions volontaires</i>	OUI	
3.9 <i>Fonds dédiés</i>		NON
<b>4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :</b>		
4.1 <i>Analyse des produits et des ressources</i>	OUI	
4.2 <i>Produits et charges exceptionnels</i>	OUI	
<b>5 AUTRES INFORMATIONS :</b>		
5.1 <i>Legs et donations en cours</i>	OUI	
5.2 <i>Engagements hors bilan</i>	OUI	

Seules sont exprimées les informations significatives

Pour les autres documents voir dans les tableaux ci-après



# ANNEXE (suite)

2007

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2007 dont le total est de €: 1.726.735

Et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat (déficit) de €: 59.158

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les comptes sont arrêtés par le Conseil presbytéral.

## FAITS CARACTERISTIQUES

### RAPPEL

En conséquence des dispositions de l'Ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005 et du décret 2006-335 du 21 mars 2006, les associations culturelles dépassant le seuil de 153 000 € de dons annuels sont, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 soumises aux obligations issues de l'article L.612-4 du Code du commerce, notamment l'établissement de comptes annuels comprenant un bilan, un compte du résultat et une annexe comptable.

L'association, entrant dans le champ d'application de ces nouvelles dispositions, a modifié les principes d'évaluation de ses comptes. La comptabilité, antérieurement tenue sous la forme « recettes-dépenses », est désormais tenue sous la forme de la comptabilité d'engagements.

La principale modification porte sur la comptabilisation de la valeur des biens immobiliers et mobiliers détenus par l'association au 1<sup>er</sup> janvier 2006, date d'établissement du bilan de départ. La contrepartie de la valeur des biens inscrits à l'actif du bilan a été constatée dans les Fonds associatifs au passif du bilan sous le titre « Valeur du patrimoine intégré ». Elle n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat de l'exercice 2006. Il est expressément signalé que ce changement de méthode comptable imposé à l'association par la modification de l'environnement réglementaire, est traité comme un changement à caractère prospectif.

La présentation des comptes a également été modifiée en respect des règles édictées par le Code de commerce. Anciennement présentés par nature de dépenses et de recettes dans le document intitulé « Etat récapitulatif », ils sont désormais présentés en deux éléments :

- le bilan détaillant les actifs et les passifs de l'association à partir de la clôture de l'exercice 2006,
- le compte de résultat récapitulant les charges et les produits à partir du même exercice

## 1) EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les événements significatifs de l'exercice 2007 dont les incidences comptables et financières sont plus amplement détaillées dans les informations de l'annexe, sont les suivants :

Charges exceptionnelles, la subvention octroyée à ER de St Quentin pour la construction de son nouveau centre paroissial : ..... 80.000 €

## 2) PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 – Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

2.2 – L'évaluation des éléments de l'actif est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques, sous réserve des précisions fournies au § 2.3.

2.3 – Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivante :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence de méthodes comptables
- Indépendance des exercices.

Concernant la permanence des méthodes comptables, il est expressément signalé que les méthodes applicables à l'évaluation et à la présentation des actifs ont été modifiées à partir de 2006 sur les points essentiels suivants :

- Intégration patrimoniale des biens mobiliers et immobiliers, propriété de l'association au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

- Ensembles immobiliers

L'évaluation des actifs immobiliers a été opérée selon les modalités ci-après :

- pour les biens apportés ou acquis depuis plus de 10 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2006 selon la valeur déclarée lors de l'opération de valorisation des biens détenus par l'association en 2001, sous déduction d'un amortissement annuel calculé au taux de 2% depuis 2001 jusqu'au 31 décembre 2005.  
- pour les biens apportés ou acquis depuis moins de 10 ans selon la valeur portée à l'acte, sous déduction d'un amortissement annuel calculé au taux de 2% depuis l'acquisition ou l'apport du bien jusqu'au 31 décembre 2005.

- Autres immobilisations corporelles

L'évaluation repose sur :

- l'inventaire dressé en 2001 et la valorisation fournie à cette date pour les biens concernés (orgues, mobiliers du Temple, mobilier de bureau...), auquel ont été ajoutés les biens acquis et clairement identifiés sur la période de 2001 à 2005, valorisés au prix d'achat sous déduction d'amortissements calculés selon un taux adapté à chaque nature de biens depuis la date d'achat jusqu'au 31 décembre 2005.

- La rémunération des ministres en poste et les charges sociales ou fiscales attachées est désormais comptabilisée dans les charges de l'association. Cette modification n'a aucune incidence sur le résultat dans la mesure où le financement de cette masse salariale relève réglementairement de l'Eglise réformée de France. Il est en effet constaté au compte de résultat un produit d'exploitation d'égal montant.

### 3) NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE					
RUBRIQUES	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations		Diminutions Cessions Rebuts	Valeur brute à la clôture de l'exercice
1. Immobilisations incorporelles Total 1	0				
2. Immobilisations corporelles - Terrains - Constructions - Autres immobilisations corporelles - Immobilisations en cours	133 715	0		69	133 645
Total 2	133 715			69	133 645
3. Immobilisations financières Total 3	4 010			2 230	1 780
<b>TOTAL GENERAL 1-2-3</b>	<b>137 724</b>			<b>2 230</b>	<b>135 425</b>

ETAT DES AMORTISSEMENTS					
AMORTISSEMENTS	Amortissements à l'ouverture de l'exercice	Augmentations		Diminutions Cessions Rebuts	Valeur brute à la clôture de l'exercice
			Dotation de l'exercice		
1. Immobilisations incorporelles Total 1					
2. Immobilisations corporelles - Constructions - Autres immobilisations corporelles	9 299		9 244		18 543
Total 2	9 299		9 244		18 543
<b>TOTAL GENERAL 1-2</b>	<b>9 299</b>		<b>9 244</b>	<b>0</b>	<b>18 543</b>

DP

• La valorisation de l'actif immobilisé, en valeur brute, correspond pour l'essentiel aux mouvements suivants :

<input type="radio"/> Orgue (estimé)	110.000 €
<input type="radio"/> Matériel de transport (estimé)	4.000 €
<input type="radio"/> Autres immobilisations corporelles	13 690€

• Les amortissements des immobilisations sont calculés selon le mode linéaire au taux suivants :

Orgue :	5 %
Matériel de transport	20 %
Agencements installations	12,50 %

### 3.2. PROVISIONS

**Nous n'avons pas de provisions pour risques & charges**

### 3.3. ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

• Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées au prix d'acquisition (hors frais d'acquisition accessoires).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est déterminée selon la méthode du prix moyen pondéré.

Lorsque la valeur à la date de clôture est inférieure à la valeur figurant au bilan, une provision pour dépréciation est constituée à concurrence du montant de la différence entre ces deux valeurs.

En respect des prescriptions comptables, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Elles s'élèvent au 31 décembre 2007 à 2.939 €

L'association a souscrit en 2007 des bons de caisse à échéance décembre 2008,  
pour un montant en principal de ..... 1.450.000 €  
Des intérêts acquis non versés à la clôture de l'exercice sont comptabilisés  
en produits du compte de résultat financier pour ..... 25.973 €

9

### 3.5. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, une dépréciation est constatée pour chacune d'elles.

ETAT DES CREANCES ET DETTES						
RUBRIQUES	Montant brut	Dont		Dont		A plus d'un an
		Sur Régions	Sur Autres	A moins d'un an	A plus d'un an	
<b>CREANCES</b>						
1. Actif immobilisé						
- acompte divers (sonorisation du temple)	3 000		3 000		3 000	
- Caufions (dépot garantie location appt. Past.)	1 780		1 780			1 780
3 375 2. Actif circulant						
-Créances sur Régions						
- Autres créances						
<b>TOTAL</b>	<b>4 780</b>		<b>4 780</b>		<b>3 000</b>	<b>1 780</b>
<b>DETTES</b>						
1. Emprunts et dettes financières						
2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés.	2 392		2 392		2 392	
3. Dettes fiscales et sociales	576		576		576	
4. Autres						
- Dettes aux Régions	129	129			129	
- Autres dettes (don SQY centre paroissial)	80 000		80 000		80 000	
Produits constatés d'avance						
<b>TOTAL</b>	<b>83 097</b>	<b>129</b>	<b>82 968</b>		<b>83 097</b>	

### 3.6. CHARGES A PAYER, PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

#### PRODUITS A RECEVOIR

Leur montant est présenté par poste concerné du bilan

#### Valeurs mobilières de placement

Intérêts courus non échus sur bon de caisse

25 973 €

#### Disponibilités

Intérêts courus non échus sur compte sur livret A poste

1 657€

27 630 €

### 3.8. VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES

#### 3.8.1 CAPITAUX PROPRES

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES						
SITUATIONS	au début de l'exercice	Variations 2007		au 31/12/2007 avant affectation du résultat 2007	Affectation Résultat 2007	au 31/12/2007 après affectation du résultat 2007
		Transfert de réserves	Affectations du Résultat 2006			
1. Fonds statutaires - Patrimoine intégré	879 316			879 316		879 316
<b>Total fonds statutaires</b>	879 316			<b>879 316</b>		<b>879 316</b>
2. Réserves Statutaires	20 156	-20 156	/	/		
<b>Total réserves statutaires</b>	<b>20 156</b>	<b>-20 156</b>		<b>/</b>		<b>0</b>
3. Autres réserves						
- Réserve générale	216 241	20 156	587 084	823 480	- 59 158	764 322
<b>Total autres réserves</b>	<b>216 241</b>	<b>20 156</b>	<b>587 084</b>	<b>1 702 796</b>	<b>- 59 158</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 702 796</b>	<b>/</b>	<b>587 084</b>	<b>1 702 796</b>	<b>- 59 158</b>	<b>1 643 638</b>

La variation des réserves correspond pour l'essentiel aux mouvements ci-après :

Affectation du Résultat (excédent) de l'exercice clos le 31 décembre 2006 à la réserve générale pour un montant de ..... 587 084 €  
et transfert de la réserve immobilière à la réserve générale pour un montant de ..... 20 156 €

La valorisation des réserves est présentée pour information avant affectation du résultat de l'exercice 2007 proposée à l'assemblée générale du 30 Mars 2008.

Elle est également présentée après proposition d'affectation de ce résultat.

#### 3.8.2 VARIATION GLOBALE DES CAPITAUX PROPRES

VARIATION GLOBALE DES CAPITAUX PROPRES		
A la clôture Avant affectation du résultat 2007	Résultat de l'exercice 2007	A la clôture après résultat de l'exercice 2007
1.702.796	-59.158	1.643.638

#### 3.9. VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Aucune valorisation au titre des contributions volontaires bénévoles n'est effectuée.

#### 4) NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le tableau ci-dessous indique la formation du résultat et son évolution comparée d'un exercice à l'autre.

	31.12.2007	31.12.2006
Résultat d'exploitation	-30 224	-45 298
Résultat financier	50 765	20 272
- Résultat courant (avant impôts)	20 541	- 25 026
Résultat exceptionnel	- 79 699	612 109
- Impôt sur les sociétés		
- Résultat de l'exercice	-59 158	587 084

#### 4.1. ANALYSE DES PRODUITS ET RESSOURCES

Il est rappelé que le compte de résultat intègre, la rémunération du ministre en poste, charges sociales et fiscales incluses, soit 19 537 €. L'impact de cette charge est neutralisé par un produit d'exploitation d'égal montant de 19 537 €

#### 4.2. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
RUBRIQUES	ANNEE 2007	ANNEE 2006
<b>1 Produits exceptionnels</b>		
- Sur opérations de gestion		
- Libéralités		
- Dons		
- Subventions		
- Divers		
- Sur opérations en capital		
- Cessions d'ensembles immobiliers		1 375 000
- Cessions d'autres immobilisations	500	
- Reprise sur provision et transfert de charges		
- Reprise sur dépréciation		
<b>TOTAL</b>	<b>500</b>	<b>1 375 000</b>
<b>2 Charges exceptionnelles</b>		
- Sur opérations de gestion		
- Subventions immobilières	80 199	
- Libéralités, don et autres subventions		
- Divers		762 891
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux provisions pour risques		
- Dépréciations exceptionnelles		
<b>TOTAL :</b>	<b>80 199</b>	<b>762 891</b>

Le compte de résultat exceptionnel comprend essentiellement :

**En produits**

Vente de petits matériels usagés .....	120 €
Régularisation d'amortissements .....	380 €
	-----
	500 €

**En charges**

La subvention à ERSQY pour la construction de son centre paroissial.....	80 000 €
Régularisation d'amortissements .....	199 €
	-----
	(80 199 €)
	-----
soit une charge exceptionnelle de .....	<u>(79 699 €)</u>

**5) AUTRES INFORMATIONS :**

**5.1. LEGS ET DONATIONS EN COURS**

LEGS ET DONATIONS		
RUBRIQUES	NOMBRE	VALEUR ESTIMEE
Libéralités acceptées par le Conseil presbytéral en attente d'autorisation administrative	1	220 000 €
Dont legs acceptés en 2007		
Libéralités autorisées en attente de délivrance		
Dont legs autorisées en 2007		
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>220 000 €</b>

La libéralité est constituée d'un bien immobilier

**5.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Le recensement des engagements donnés ou reçus, ainsi que leur valorisation, sont à porter à la connaissance des membres de l'assemblée générale ; notamment vis-à-vis du personnel salarié, tels que le droit individuel à la formation et les indemnités de départ à la retraite, ainsi que tout autre engagement financier.

Leur recensement n'a pas été opéré sur l'exercice en cours. Il sera opéré en 2008.



**DENIS DUCHESNE**

E. S. C. P.  
EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

-----  
ADRESSE PROFESSIONNELLE :  
85, RUE LA FAYETTE - 75009 PARIS

TÉL. 01 42 81 58 41  
FAX 01 42 81 92 84  
E-MAIL : sfic@free.fr

60714

**ASSOCIATION CULTUELLE  
DE L'EGLISE REFORMEE DE VERSAILLES**  
Association déclarée régie par les lois des 1er juillet 1901  
et 9 décembre 1905  
Siège social : 8, rue de la Porte de Buc - 78000 VERSAILLES

-----  
**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 612-5  
DU CODE DU COMMERCE**  
-----  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**  
-----

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L612-5 du code de Commerce.

Paris, le 17 mars 2008



Denis DUCHESNE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris